

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

N° : R-3987-2016 – PHASE 2

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO,  
société dûment constituée, ayant sa principale  
place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville  
et district de Montréal, province de Québec,  
H2K 2X3

(ci-après « Gaz Métro »)

**AFFIDAVIT**

(ART. 29 DU RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)


Je, soussigné, **DAVE RHÉAUME**, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis directeur, Réglementation et tarification, chez Gaz Métro;
2. Les pièces relatives à la phase 2 du dossier R-3987-2016 énoncées à la liste révisée des pièces datée du 29 juin 2017 jointe au présent affidavit ont été préparées par moi, ou sous ma direction et mon contrôle, pour le compte de Gaz Métro;
3. J'atteste que les faits qui sont allégués dans les pièces relatives à la phase 2 du dossier R-3987-2016 énoncées à la liste révisée des pièces datée du 29 juin 2017 jointe au présent affidavit sont, au meilleur de ma connaissance, véridiques;
4. Par la présente, j'accepte et j'adopte, pour le compte de Gaz Métro, les pièces relatives à la phase 2 du dossier R-3987-2016 énoncées à la liste révisée des pièces datée du 29 juin 2017 jointe au présent affidavit.

ET J'AI SIGNÉ, à Montréal, le 5 juillet 2017.

  
DAVE RHÉAUME

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,  
à Montréal, ce 5<sup>e</sup> jour de juillet 2017

  
M<sup>e</sup> Marie Lemay Lachance – Avocate  
N° de membre du Barreau du Québec : 306005-5

Régie de l'énergie  
DOSSIER: R-3987-2016 PHASE 2  
DÉPOSÉE EN AUDIENCE  
Date: 6 JUILLET 2017  
Pièces n°: B-0256